Avisbat

AVIS À LA BATELLERIE
N° FR/2026/06924-0

Évènement

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Gestion de la ressource en eau

Localisation A

Canal de la Marne au Rhin, branche est

PK de début : 222.090 | Ecluse n°2 de Réchicourt-le-Château
PK de fin : 251.830 - jonction avec la dérivation du Plan Incliné

Du 24/07/2026 à 07h00
Au 10/11/2026 (date estimée)

Mouillage limité
Limité à 2.05 mètre(s)

Localisation B

Canal de la Marne au Rhin, branche est, Dérivation du plan incliné

PK de début : 0.000

PK de fin : 3.300 - Plan Incliné de St Louis - Arzviller

Du 24/07/2026 à 07h00
Au 10/11/2026 (date estimée)

Mouillage limité
Limité à 2.05 mètre(s)

Localisation C

Canal de la Sarre

PK de début : 0.000 - Jonction avec le canal de la Marne au Rhin

PK de fin : 5.530 | Écluse n° 1 - Kerprich

Du 24/07/2026 à 07h00
Au 10/11/2026 (date estimée)

Mouillage limité
Limité à 2.05 mètre(s)

Informations supplémentaires

En raison des conditions climatiques actuelles, afin d'optimiser la gestion de la ressource en eau et pour limiter les prélèvements dans les étangs du Stock et de Gondrexange, les usagers de la voie d'eau sont informés que le mouillage du Bief de Partage des Vosges est abaissé. **Les bateaux nécessitant un mouillage plus important (compris entre 2,05 m et 2,20 m) doivent contacter avec un délai préalable de 48h le Poste de Commande 30/31 de Saverne entre 07h00 et 19h00 (03.88.91.07.64) afin d'étudier la faisabilité de leur passage** Cet abaissement entraînera un allongement du temps de franchissement du Plan Incliné de quelques minutes.

Contacter le(s) service(s) concerné(s)

6febf2a4-cf28-4607-907a-6c4f8d9467bd

SERVICE_TEL SERVICE_MAIL

Prénom NOM

